



## SUBVENTIONS

### **Le Fonds d'Animation Rurale (FAR - Animation)**

**Avec le Fonds d'Animation Rurale, le Département de l'Indre apporte son soutien aux associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun qui bénéficient d'une action spécifique.**

Le Département de l'Indre apporte son soutien à des :

actions culturelles, sportives, de jeunesse et d'éducation populaire,  
actions sociales,  
actions touristiques.

Le règlement disponible dans le [guide des aides](#) retrace les modalités d'attribution des subventions.

*La démarche est à effectuer en ligne sur [mesdemarches36.fr](https://www.indre.fr/le-fonds-d-animation-rurale-far-animation) le site de téléservices du Département de l'Indre.*

### **Bénéficiaires**

Associations sportives, culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, associations à caractère touristique ou social, hors celles de Châteauroux, de Déols et d'Issoudun.

### **Contact**

Pour tout renseignement, s'adresser au 02 54 35 55 55.

## CONTACT



MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SPORTS

**Maison Départementale des  
Sports**

89 allée des Platanes  
36000 Châteauroux

02 54 35 55 00

Itinéraire

Courriel



**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36